

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano DSY

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 284

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Jokisch Migma Tano DSY

Autres désignations commerciales

Ancienne désignation: Jokisch W2 OP CBF

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Fluide d'usinage miscible à l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Jokisch GmbH	
Rue:	Industriestraße 5	
Lieu:	DE-33813 Oerlinghausen	
Téléphone:	+49(0)5202/9734-0	Téléfax: +49(0)5202/9734-49
e-mail:	info@jokisch-fluids.de	
Interlocuteur:	Herr Sengenhoff	
e-mail:	MSDS@jokisch-fluids.de	
Internet:	www.jokisch-fluids.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Giftnotruf Berlin: +49 (0) 30 / 30686 790**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Das Gemisch ist nicht als gefährlich eingestuft im Sinne der Richtlinie 1999/45/EG.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Mentions de danger**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans déchets dangereux.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient 2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one, 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano DSY

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 284

Page 2 de 8

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
64742-56-9	Huile de base - non spécifié, distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant			15 - < 20 %
	265-159-2		01-2119480132-48	
	Asp. Tox. 1; H304			
68920-66-1	Fettalkoholpolyglykoether			5 - < 10 %
	Skin Irrit. 2, Aquatic Chronic 2; H315 H411			
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol			1 - < 2,5 %
	203-961-6	603-096-00-8		
	Eye Irrit. 2; H319			
122-99-6	2-phénoxyéthanol			0,1 - < 1 %
	204-589-7	603-098-00-9		
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H302 H319			
90-43-7	2-hydroxybiphényle, biphényl-2-ol			0,1 - < 1 %
	201-993-5	604-020-00-6		
	Eye Irrit. 2, STOT SE 3, Skin Irrit. 2, Aquatic Acute 1; H319 H335 H315 H400			
4299-07-4	2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one			0,1 - < 1 %
	420-590-7	606-079-00-3		
	Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H314 H317 H400 H410			
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one			< 0,1 %
	220-120-9	613-088-00-6		
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1; H302 H315 H318 H317 H400			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaises persistants, consulter un médecin. Ne rien faire ingurgiter en cas de perte de conscience ou de convulsions.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano DSY

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 284

Page 3 de 8

Moyens d'extinction appropriésBrouillard d'eau. Mousse. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO₂).**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau de forte puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Oxydes nitriques (NO_x).

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone (CO₂).**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Combinaison complète de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Température de stockage conseillée : 5-40 °C

Durée de stockage maximale : 1 Jahr

Indications concernant le stockage en commun

Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Durée de stockage maximale :

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	10	67,1		VME (8 h)	
		15	101,2		VLE (15 min)	

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano DSY

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 284

Page 4 de 8

8.2. Contrôles de l'exposition**Protection des mains**

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection de la peau

Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.
Établir un plan de protection de la peau.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
Couleur: marron clair
Odeur: @0901.B00918

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): dans solution dans l'eau 5% ; 9,6 DIN 51369

Modification d'état

Point d'éclair: non applicable
Température d'inflammation: non déterminé
Pression de vapeur: non déterminé
Densité (à 20 °C): 0,97 g/cm³ EN ISO 12185
Viscosité cinématique:
(à 20 °C) 41 mm²/s ASTM D 7042

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Protéger contre: forte chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Eviter ce qui suit : Agents oxydants, fortes. Acide.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: aucune/aucun

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano DSY

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 284

Page 5 de 8

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64742-56-9	Huile de base - non spécifié, distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant				
	par voie orale	DL50 > 5000 mg/kg	RAT		
	dermique	DL50 >5000 mg/kg	RABBIT		
	par inhalation (4 h) aérosol	CL50 >5 mg/l			
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol				
	par voie orale	DL50 5660 mg/kg	Rat		
	dermique	DL50 4120 mg/kg	Lapin		
122-99-6	2-phénoxyéthanol				
	par voie orale	DL50 1850 mg/kg	Rat		
	dermique	DL50 >2000 mg/kg	Lapin		
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one				
	par voie orale	DL50 1020 mg/kg	RAT		

Effets sensibilisants

Aucune donnée disponible

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Aucune donnée disponible

Danger par aspiration

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de risques spéciaux à signaler. Expériences tirées de la pratique.

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano DSY

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 284

Page 6 de 8

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
68920-66-1	Fettalkoholpolyglykoether					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	10-100	96 h		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	10000	48 h		
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100		Scenedesmus sp.	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 100	48 h	Daphnia magna	
122-99-6	2-phénoxyéthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 460 mg/l	220 -	96 h	Leuciscus idus	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 500	72 h	Scenedesmus sp.	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 500	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications diverses: aucune/aucun

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Peut s'enrichir dans les organismes.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	0,56 (25°C)
122-99-6	2-phénoxyéthanol	1,16

12.4. Mobilité dans le sol

dans l'état fourni: liquide

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

120109 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; émulsions et solutions d'usinage sans halogènes
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

120109 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; émulsions et solutions d'usinage sans halogènes
Classé comme déchet dangereux.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano DSY

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 284

Page 7 de 8

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28: Huile de base - non spécifié, distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant

Inscription 55: 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D):

1 - pollue faiblement l'eau

Information supplémentaire

Numéro de nomenclature douanière: 3403 1990

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,3,9.

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient 2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one, 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one. Peut produire



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Jokisch Migma Tano DSY

Date de révision: 02.02.2017

Code du produit: 284

Page 8 de 8

une réaction allergique.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)